



EUROPEAN UNION

OSCE Special Permanent Council N° 1158 Vienna, 29 September 2017

Déclaration de l'UE sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation menant au terrorisme

Nous remercions la présidence, et particulièrement le Ministre des Affaires Etrangères Kurz, de l'importance accordée cette année à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme et tout particulièrement la place accordée au rôle de la jeunesse. En mai la conférence annuelle contre le terrorisme, et les campagnes de communication via les médias sociaux qui l'ont accompagnée, ont donné à la jeunesse une écoute que l'ensemble des partenaires ont pu entendre. Les voix des maires de plusieurs grandes villes de l'OSCE lors du « Security Day » en mars ont apporté une perspective locale essentielle dans la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation. Enfin, la prise en compte des aspects liés au genre, le rôle essentiel de la place accordée aux femmes, dans la réponse à apporter à ce phénomène, ont été débattus devant le comité de sécurité. Nous le devons à notre jeunesse, aux familles et aux communautés pour montrer de manière concrète notre engagement sur le terrain. Des déclarations seules ne seront pas suffisantes pour prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme.

Nous accueillons positivement le rapport sur les bonnes pratiques présenté aujourd'hui par le Représentant Spécial de la présidence en exercice, le Professeur Peter Neumann, nous saluons le travail d'analyse des facteurs contribuant à la radicalisation violente, qu'il a réalisé depuis le début de cette année, après avoir visité plusieurs pays de l'OSCE, dont un certain nombre d'Etats membres de l'Union Européenne ainsi que les institutions européennes à Bruxelles, afin d'y recueillir les bonnes pratiques mises en œuvre. Cette présentation nous montre de nouvelles directions pour mettre en œuvre nos actions, sur la base de recherches solides qui ont montré leur

efficacité pour prévenir les causes de l'extrémisme violent et de la radicalisation menant au terrorisme.

Tandis que nous sommes tous unis pour lutter contre le terrorisme, il nous paraît aussi essentiel d'être unis pour défendre les droits de l'homme et le rôle de la société civile. Il s'agit en effet de l'autre dimension de cette lutte. Pendant que nous poursuivons devant la justice les responsables de ces crimes terroristes, nous devons défendre et renforcer les droits de l'Homme, la démocratie et promouvoir la tolérance. Cette réponse offre le meilleur antidote contre l'extrémisme violent et apporte à notre jeunesse la sécurité et un futur pacifique. Les Etats doivent conserver le premier rôle lorsqu'il s'agit de la sécurité et de l'éducation de leurs citoyens, mais la société civile peut jouer un rôle que les gouvernements ne peuvent pas: par exemple, un discours positif et promouvant la paix sera plus crédible et entendu s'il provient des communautés elles-mêmes.

Comme souligné par les intervenants, l'OSCE à travers les différentes activités mises en œuvre par le Secrétariat, les Institutions Autonomes et les missions de terrain, apporte une plus-value et un support unique aux Etats participants et nous encourageons ces derniers à s'en servir et à utiliser les compétences transverses de l'OSCE. A ce titre nous remercions le Secrétaire Général pour la mise à jour de son rapport de 2016, qui met clairement en évidence l'intérêt croissant des missions de terrain pour répondre à cette menace. Alors que le rapport de 2016 mettait déjà l'accent sur la place des jeunes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation menant au terrorisme, votre présentation place à nouveau la jeunesse au premier plan, avec l'importance de l'accroissement de la résilience des communautés et la prise en compte des droits de l'homme. Nous apprécions votre souhait de faire travailler ensemble et de manière renforcée toutes les dimensions de l'OSCE, et notamment lorsqu'il s'agit d'aborder la question de la réhabilitation et de la réintégration des combattants terroristes étrangers ainsi que celle des personnes radicalisées.

Quelques éléments sur la politique de l'UE dans ce domaine:

La stratégie de l'UE pour lutter contre le terrorisme inclut l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme. Sa mise en œuvre repose sur 4 piliers: prévention, protection, poursuite, réaction. Les effets de cette politique se reflètent dans la hausse continue des condamnations pour des faits en lien avec le terrorisme, mais aussi dans la baisse de la communication du soi-disant Etat Islamique, selon les données d'Europol qui a également constaté qu'en 2016 le discours avait évolué d'une approche victorieuse, susceptible d'attirer à lui de nouveaux combattants, à une approche de vengeance.

L'UE s'engage aussi concrètement dans des actions de prévention, par exemple au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, des régions qui sont très proches de la région OSCE et où l'OSCE entretient un partenariat avec plusieurs pays. Elle a ainsi pour objectifs :

- 1- de contribuer à renforcer les capacités des acteurs étatiques qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent,
- 2- de développer les partenariats entre les pouvoirs publics, la jeunesse et les communautés locales pour s'attaquer aux facteurs déclencheurs qui rendent les communautés vulnérables face à l'extrémisme violent.

En conclusion, nous estimons que l'OSCE dispose d'une marge de progression dans la lutte et la prévention contre la radicalisation et l'extrémisme violent, en utilisant ses atouts (approche transverse, institutions autonomes, missions de terrain, plateforme d'échange de bonnes pratiques) et en poursuivant sa coopération avec les autres organisations internationales. Les rapports du Professeur Peter Neumann et du Secrétaire General, nous offrent aujourd'hui un certain nombre de pistes qu'il convient d'étudier avec attention afin d'être plus efficace dans notre action future.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la Géorgie et Andorre se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.